

FORMATION OUVRIER-ÈRE VITICOLE TRACTORISTE



DEVENIR TRACTORISTE VITICOLE

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET DÉBOUCHÉS

- Connaître le fonctionnement et la maintenance de l'enjambeur et de ses équipements
- Conduire l'enjambeur en sécurité
- Conduire un chariot élévateur

PUBLIC CONCERNÉ

- Demandeur d'emploi
- Salarié en évolution professionnelle
- Adulte en reconversion

PRÉ-REQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS

- Être majeur
- Avoir une expérience professionnelle significative dans les travaux viticoles saisonniers, notamment la taille de la vigne
- Avoir un état de santé compatible avec l'exercice du métier
- Être titulaire du permis de conduire B et être mobile
- Délai d'accès : entre 1 et 12 mois en fonction de la date de la demande et du profil du candidat

La formation ouvrira à partir de 8 inscrits confirmés 15 jours avant l'ouverture

DURÉE DE LA FORMATION

Formation à temps plein (420 h) d'avril à juillet pour un effectif de 6 à 8 stagiaires

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Alternance : 45 jours en Centre / 15 jours en Entreprise
- Modalités : la formation se déroule en présentiel

LIEUX DE LA FORMATION

Centre de Formation Viticole de Bar sur Seine, LEP Val Moré, et vignes aux alentours, CFPPA à Saint-Pouange (4j)



Renseignements :

CFPPA de l'Aube

Secrétariat

Route de Viélines

10120 SAINT-POUANGE

Tél. : 03 25 41 64 00

cfppa.st-pouange@educagri.fr

www.epldelaube.fr

FORMATION OUVRIER-ÈRE VITICOLE TRACTORISTE



MOYENS PÉDAGOGIQUES

Le Centre de formation dispose de ressources professionnelles et techniques (vignes, cave, ateliers, équipements de l'exploitation viticole, laboratoire, salle informatique, centre de documentation et d'information...). L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire et constituée d'intervenants professionnels du secteur viticole.

CONTENU DE LA FORMATION

ACCUEIL (3 HEURES)

INITIATION A L'UTILISATION DE L'ENJAMBEUR VITICOLE (63 HEURES)

UTILISATION ET MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS VITICOLES : distributeurs, épandeurs, matériels de protection phytosanitaire (49 HEURES)

UTILISATION ET MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS VITICOLES : matériel de travail du sol et matériel frontal (35 HEURES)

CONSTAT D'UNE PANNE (7 HEURES)

MÉCANO-SOUDURE (28 HEURES)

MOTEURS THERMIQUES (31 HEURES)

TRANSMISSIONS MÉCANIQUES ET HYDROSTATIQUES (18 HEURES)

ASSERVISSEMENT (21 HEURES)

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (10 HEURES)

INITIATION À LA CONDUITE DE CHARIOTS ÉLÉVATEURS CAT. 3 (28 HEURES)

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES (14 HEURES)

TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI (4 HEURES)

BILAN (4 HEURES)



VALIDATION

Préparation du Certificat Agro-équipement Viticole de la corporation des Vignerons de Champagne, du SST, du Certificat CACES n°3 pour la conduite de chariots élévateurs et du Certificat Individuel pour l'utilisation professionnelle des produits phytopharmaceutiques catégorie «Opérateur».

ÉVALUATION DE LA FORMATION

En continu par des réunions de suivi pédagogique, des conseils de stagiaires, des enquêtes de satisfaction, des visites de suivi en entreprise, des bilans avec les financeurs.

INDICATEURS

- Réussite aux examens 2021 : 33 %
- Satisfaction 2021 : 34 %
- Insertion professionnelle 2021 : 33 %

FINANCEMENT

Parcours complet : 5 263,88 €

Cette formation bénéficie d'un financement du Conseil Régional Grand Est et d'un cofinancement du Fonds Social Européen pour les demandeurs d'emploi. D'autres possibilités de prise en charge sont possibles selon la situation des candidats (salarié etc.).